# L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

### 228520 - Formules de dhikr à utiliser au sortir des prières obligatoires

### question

Nous sommes habitués à dire à la suite de chaque prière: *soubana Allah* 33 fois, *alhamdoulillah* 33 fois et *Allah akbar* 33 fois. Mais j'ai appris récemment que nous pouvons dire: *soubana Allah*, *alhamdoulillah* et *Allah akbar* 10 fois après les prières de *dhohr*, d'asr et d'ishaa. Est-ce exact?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Le *dhikr* avec l'usage des formules que voilà est institué au sortir des prières obligatoires. Voici les formules qui s'attestent dans la Sunnah:

#### Première version:

Dire: soubhana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar33 fois puis dire pour porter le nombre à 100: laa ilaha illa Allah wahdahou laa sharika lahou. Lahoul moulk wa lahoul hamd wahwa alaa koulli shayin qadiir.

En effet, Mouslim (597) a rapporté d'après Abou Hourayrah (p.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « celui qui dit :soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 33 fois , d'où 99 à porter à 100 en disant : laa ilaha illa Allah wahdahou laa sharika lahou. Lahoul moulk wa lahoul hamd wahwa alaa koulli shayin nadir», ses péchés seront pardonnés, même s'ils étaient aussi importants que l'écume de la mer.

L'usage de cette version peut consister à répéter chaque formules 33 comme il peut consister à prononcer l'ensemble des trois phrases 33 fois.

## L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

Al-Boukhari (843) auteur de la présente version et Mouslim (595) ont rapporté d'après Abou Hourayrah (p.A.a) : « des pauvres se sont présentés au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et ont dit: « les riches ont remporté grâce à leur fortune les plus hautes positions et le bienfait durable car ils prient comme nous, et jeûnent comme nous le faisons mais ils possèdent des biens qui leur permettent de faire les pèlerinages majeur et mineur, de participer au djihad et de faire des aumônes... » Il leur dit: « je vais vous apprendre quelque chose qui vous permet de devancer les autres de sorte que personne ne vous rattrapera plus, et vous rend meilleurs que tous ceux qui n'auront pas fait comme vous: « vous dites : soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 33 fois. »

Nous n'en avons pas eu la même compréhension car les uns ont saisi: « soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 34 fois » et je suis retourné vers lui et il a confirmé : «soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 33 fois »

#### Deuxième version

Elle consiste à dire : « soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 34 fois, d'où un total de 100. C'est dans ce sens que Mouslim (596) a rapporté d'après Kaab ibn Oudjrah (p.A.a) que le Messager d'Allah (bénédction et salut soient sur lui) a dit: « des choses à répéter par la parole ou l'acte au sortir de chaque prière obligatoire et qui évitent la déception à leur auteur: 33 soubhana Allah; 33 alhamdou lillah et 34 Allah akbar.

#### Troisième version

Elle consiste à dire: « soubana Allah 25 fois, alhamdoulillah 25 fois et Allah akbar 25 fois et laa ilaaha illa Allah 25, d'où un total de 100.Ceci repose sur un hadith rapporté par an-Nassaie (1350) d'après Zayd ibn Thabith (p.A.a) selon lequel : « ordre leur a été donné de dire: « soubana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 34 fois. » Ensuite, un homme issu des Ansar vit en rêve qu'on lui a dit : « Est-ce que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) vous a donné

## L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

l'ordre de dire: « soubhana Allah 33 fois, alhamdoulillah 33 fois et Allah akbar 34 fois. »- « oui, dit le rêveur. »- « Ramenez -les à 25 et ajoutez-y laa ilaaha illa Allah. » Au matin, le rêveur s'est présenté au Prophète (bénédction et salut soient sur lui ) pour lui raconter son rêve. Il l'a confirmé. » hadith vérifié par al-Albani dans Sahih an-Nassaie.

#### Quatrème version

Elle consiste à dire : « soubhana Allah 10 fois, alhamdoulillah 10 fois et Allah akbar 10 fois. » Ceci s'atteste dans ce hadith rapporté par Abou Dawoud (5065) d'après Abdoullah ibn Amre (p.A.a) selon lequel le Prophète (bénédction et salut soient sur lui ) a dit: « deux pratiques ne sont perpétuées par un fidèle musulman sans qu'elles le conduisent au paradis. Bien que faciles , rares sont ceux qui les observent: dire « soubana Allah 10 fois, alhamdoulillah 10 fois et Allah akbar 10 fois.» Voilà 150 fois formules à prononcer qui en valent 1500, une fois placées sur la balance. Quand le fidèle se couche, qu'il dise: Allah akbar 34 fois, alhamdou lillah 33 fois et soubhana Allah 33 fois. Ce qui fait 100 pour la langue mais 1000 sur la balance. J'ai vu le Messager d'Allah (bénédction et salut soient sur lui ) les prononcer en les comptant avec ses doigts. Ils (les compagnons) lui ont dit: « ô Messager d'Allah, pourqoui dire que ces deux pratiques sont faciles même si ceux qui les observent sont rares? »-« c'est que le daible se présente à l'un d'entre vous au moment où il s'apprête à se coucher pour le plonger dans le sommeil avant qu'il ne dise les mots que voilà. Il peut encore se présenter à lui au cours de la prière pour lui rappler une chose avant qu'il ne dise les dits mots. » (hadith jugé authentique par al-Hadez Ibn Hadjar dans la révision d'al-Adhkaar (2/267) et vérifié par al-Albani dans al-Kalim at-Tayyib (113)

Voilà l'ensemble des formules authentiques reçues en détail. Il est préférable de les alterner de sorte à dire les unes tantôt et à dire les autres tantôt.

Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « les formules à dire au sortir des prières sont reçues sous quatre versions:

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

1.dire: soubhana Allah,10 fois, alhamdou lillah 10 fois et Allah akbar 10 fois.

2. dire: soubhana Allah, alhamdou lillah et Allah akbar 33 fois, d'où 99 formules à compléter par laa ilahah illa Allah wahdahou laa shariika lahoo lahou al-moulk wa lahoo al-hamd wahouwa alaa kolli shqyine qadirr.

3.dire: soubhana Allah 33 fois, alhamdou lillah 33 fois et Allah akbar 34 fois.

4.dire : soubhana Allah 25 fois, alhamdou lillah 25 fois et Allah akbar 25 fois et laa ilaaha illa Allah 25 fois, d'où 100. » Extrait de Manzhoumatou Oussol al-figh,p.176-177.

S'agissant de la parole de l'auteur de la présente qustion selon laquelle on dit: « soubhana Allah, alhamdou lillah et Allah akbar 10 fois après les prières du zohr , asr et ishaa en particulier, nous ne lui connaissons pas de fondement dans la Sunna. Au contraire, la Sunna affirme qu'on les dit 25 fois au sortir des prières obligatoires et non seulement après lesdites prières. Voir à toutes fins utiles les réponses données à la question n°131850 .

Allah le sait mieux.